

**Cinquième Réunion ordinaire du Conseil National de Supervision tenue à
Lomé le vendredi 14 juin 2013 dans la Salle de conférence de la Primature**

Compte rendu

L'an deux mil treize et le vendredi quatorze juin, le Conseil National de Supervision a tenu sa cinquième réunion ordinaire dans la salle de conférence de la Primature. La réunion a été présidée par le Premier Ministre, Son Excellence Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, Président du Conseil National de Supervision.

Etaient présents à cette réunion, neuf membres du Conseil National de Supervision. Le Secrétariat était assuré par le Coordonnateur National assisté de ses collaborateurs. Le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement, Monsieur Serge Marie N'GUESSAN, y a pris part à titre d'observateur.

A 9 heures 40 minutes, le Premier ministre a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion avant de présenter le projet d'ordre du jour adopté comme suit :

1. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE
2. Communication autour du statut de conformité du Togo à l'ITIE
3. Feuille de route de la période du statut de conformité
4. Point du suivi des recommandations du Conseil national de supervision
5. Divers.

1. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE

Sur demande du Premier ministre, le Coordonnateur national a procédé à un résumé succinct du déroulement des événements lors de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE tenue à Sydney en Australie les 23 et 24 mai 2013 et placée sous le thème « Au-delà de la transparence ». En effet, le mercredi 22 mai 2013, à la veille de l'ouverture de session plénière d'ouverture de la Conférence, le Conseil d'administration de l'ITIE a tenu sa 23^{ème} réunion au cours de laquelle le Togo a été déclaré pays conforme à la norme ITIE. Cette déclaration a été faite au Coordonnateur national en présence de la délégation togolaise. Ce dernier a remercié le Conseil d'administration pour cette décision et a exprimé toute la gratitude du gouvernement togolais et des organes de mise en œuvre du processus aux membres du Conseil d'administration.

Au cours de cette même journée, la Côte d'Ivoire a été également déclaré pays conforme. Les Philippines et l'Honduras ont été acceptés comme pays candidats. A la suite de cette réunion du Conseil d'administration, s'est tenue l'Assemblée Générale des membres de l'ITIE qui a procédé à l'élection du Conseil d'administration. La Présidente a été reconduite et le Togo, apprécié pour la qualité de sa mise en œuvre a été élu au Conseil d'administration et se fera représenté par le Coordonnateur national pour le mandat de 2013-2016.

Le jeudi, jour de l'ouverture des travaux de la Conférence la délégation togolaise a participé aux différentes réunions organisées. Le ton des discussions a été donné par la diffusion de la vidéo de l'annonce de la France et de la Grande Bretagne d'adhérer à l'ITIE. Au cours de cette journée, le Togo, à l'instar de tous les pays participants a animé son stand d'exposition. Dans la soirée de ce jeudi, la Présidente de l'ITIE a décerné au Togo le « Trophée de cristal » pour la meilleure communication ITIE au cours d'une réception générale organisée à l'intention de tous les participants à la Conférence mondiale. A cette occasion, la vidéo du Togo qui lui a permis de remporter ce prix a été projetée sur écran géant et la parole a été donnée au Coordonnateur qui s'est dit très heureux de cette récompense et a repris les mots du Premier ministre qui a affirmé que la mise en œuvre de l'ITIE est devenue une passion et la transparence sera étendue à d'autres secteurs.

Le vendredi 24 mai 2013, peu après la cérémonie de clôture de la 6^{ème} conférence mondiale de l'ITIE, les stands d'expositions nationales se sont refermés sur une note de satisfaction totale pour l'ITIE-Togo qui a été au centre des événements de ce rendez-vous des hauts sommets du monde économique et politique. Le défi ainsi annoncé pour le Togo est non seulement de maintenir son nouveau statut de pays conforme, mais de se focaliser davantage sur la qualité de sa mise en œuvre du processus après conformité.

Après cet exposé, le Premier ministre a donné la parole aux membres afin de donner leurs avis sur cet événement. Monsieur GLE s'est dit satisfait du déroulement de la Conférence mais a souhaité que la nature du prix de la communication obtenu par le Togo soit beaucoup plus expliquée. Monsieur DOGBE-TOMI quant à lui a souhaité savoir les sociétés qui ont animé le stand d'exposition du Togo et le rôle que le Coordonnateur aura à jouer au Conseil d'administration de l'ITIE. Sur ce point le Ministre Dammipi NOUPOKOU a précisé que le stand d'exposition a été animé par le Secrétariat technique et que les sociétés ont juste apporté leurs outils de communication pour alimenter le stand.

Monsieur N'GUESSAN, Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement a souligné que le statut que le Togo a obtenu en devenant un pays de référence en matière de transparence est un acquit très important qu'il doit pérenniser. Monsieur KEZIE a quant à lui proposé que les sociétés soient initiées à la réalisation de supports de communication pour les prochaines conférences. Le Ministre GALLEY a voulu savoir la place du Togo dans la sous-région ouest africaine en matière de transparence et la Ministre LEGZIM-BALOUKI a souhaité savoir la date de la prochaine validation du Togo. A toutes ces questions, le Coordonnateur national a donné des réponses idoines.

Le Premier ministre a conclu ce premier point en affirmant que l'ITIE internationale a le Togo à l'œil et il ne doit plus reculer car les Partenaires Techniques et Financiers aussi sont là et

observent. Pour cela, une vaste et dense communication doit être faite autour de ce statut et tous les secteurs doivent être impliqués dans la transparence qui doit devenir une norme. La gestion et le comportement des agents de l'Etat qui ont la responsabilité des biens de l'Etat doivent changer car désormais « *plus rien ne sera plus comme avant* », a-t-il indiqué.

2. Communication autour du statut de conformité du Togo à l'ITIE

Une large communication est prévue autour du statut de conformité du Togo. La dissémination du rapport de validation sera organisée à travers des ateliers dans tout le pays, dans les chefs-lieux des régions et dans les localités minières. Il est également prévu des conférences de presse et des émissions télévisées. Tous les membres du Conseil national de supervision ont insisté sur le fait qu'une large explication doit être faite autour de ce statut au public. Ils ont souhaité qu'un programme détaillé soit élaboré et que les émissions se fassent également sur d'autres chaînes de télévisions autres que la TVT et également sur les médias ruraux. Tous les acteurs doivent être mis à contribution car le Togo doit maintenir cet élan et impliquer toutes les bonnes volontés.

3. Feuille de route de la période du statut de conformité

Pour la période d'après conformité, le Togo dispose pratiquement de trois ans et demi pour présenter à nouveau le rapport de validation. Les échéances pour la production des rapports ITIE et du rapport de validation sont déjà fixées par le Conseil d'administration.

La mise en œuvre du processus sera désormais effectuée au regard de la norme votée en mai 2013 à Sydney. Afin qu'elle soit fiable et que les informations soient accessibles à tout le monde, les recommandations du deuxième rapport ITIE et du rapport de validation doivent être préalablement exécutées, en vue d'équiper le Secrétariat technique et toutes les entités gouvernementales d'un système d'information de gestion leur permettant de disposer d'une base de données techniques, financières et réglementaires fiables.

Le plan de travail qui sera élaboré et adopté par le groupe multipartite définira le chronogramme des activités en tenant compte des échéances fixées par le Conseil d'administration. Les principales composantes de ce Plan d'actions en cours de préparation sont : le Fonctionnement de l'ITIE, l'Elaboration des rapports ITIE, l'Elaboration du rapport de validation, le Renforcement de capacités du groupe multipartite, du Secrétariat technique et des parties prenantes et la Stratégies de communication.

Le Représentant résident de la Banque Africaine de Développement a suggéré que pour les prochains rapports de l'ITIE-Togo, le langage à utiliser soit beaucoup plus compréhensible pour chaque citoyen.

4. Points du suivi des recommandations du Conseil national de supervision

Au cours des réunions précédentes du Conseil national de supervision, des recommandations ont été faites pour corriger les insuffisances constatées dans la mise en œuvre en vue de rendre le processus efficace et crédible pour la confiance de la population et la conformité à l'ITIE. Il s'agit entre autres des problèmes de la Société EBOMAF, de la Cour des comptes, du fonds Spécial d'Electrification, du Salaire du personnel du Secrétariat technique et du non paiement des dividendes à l'Etat par certaines sociétés. Le

Coordonnateur national a fait le suivi de ces différentes anomalies dont certaines ont été corrigées. Sur la question des dividendes, le Premier ministre a insisté sur le fait que le Ministère des mines et de l'énergie et la Direction Générale des Mines et de la Géologie doivent veiller à ce que toutes les sociétés payent les dividendes à L'Etat.

Aucun point n'a été abordé en divers et à 11 heures 53 minutes, le Président du Conseil national de supervision a clôturé la réunion.

Adopté à Lomé, le 17 novembre 2014
Pour le Conseil National de Supervision
Séance ordinaire du 14/06/2013

Le Coordonnateur National



Didier Kokou AGBEMADON

Le Président du Conseil



Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU